



Programme de formation

Gestion de la paie du personnel non médical dans la fonction publique hospitalière – perfectionnement

18/01/2023

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : tout agent chargé de la paie en hôpital ou ESMS

Prérequis : être en charge de la paie depuis plusieurs années ou avoir une expérience dans le domaine.

Objectifs :

- Maîtriser les principes de l'établissement d'un bulletin de paie et de la rémunération
- Identifier les composantes de la rémunération et les éléments obligatoires selon les statuts et les situations
- Identifier les difficultés dans le calcul du traitement d'agents titulaires et non titulaires
- Identifier les difficultés dans le calcul du traitement des agents titulaires et non titulaires
- Maîtriser les procédures relatives aux situations particulières impactant la rémunération

Programme :

1- Les principes de la rémunération dans la fonction publique hospitalière

Le fondement statutaire de la rémunération des fonctionnaires ;

Le fondement de la rémunération des contractuels ;

Les règles de base et conditions générales de la paie : déclarations sociales, DSN, ...

2- Les composantes de la rémunération

Les composantes de la rémunération : TBI, CTI, NBI, primes et indemnités ;

Les éléments obligatoires communs à tous les agents placés dans la même situation ;

Les éléments accessoires et facultatifs à la rémunération principale et leur mode de calcul, notamment la prime de service, la prime GIPA ou encore la prime de précarité pour les contractuels ;

Les différentes retenues imputables au traitement brut : focus sur les cotisations sociales et sur la notion de quotité saisissable ;

Le prélèvement à la source.

3- Les procédures relatives aux situations particulières impactant la rémunération

Les différentes positions statutaires et leur impact en paie ;

Les variations de la rémunération : plein traitement, demi-traitement, IJSS pour les titulaires et contractuels.

Formateur référent :

M. Jacques-Marie Planchin, Consultant formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), gérant de Cumeo et ancien officier du corps technique et administratif du service de santé des armées

Méthode pédagogique :

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr

SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h.

Inscription après avis du responsable de formation.

L'évaluation se fera tout au long de la formation.

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.